

■ POLLUTION

Anguilles interdites

Tarn-et-Garonne. La préfecture de Tarn-et-Garonne vient d'interdire la pêche de l'anguille et de l'alose feinte dans la Garonne parce qu'elles concentrent trop de PCB, dérivés chimiques potentiellement dangereux pour le consommateur.

Les PCB, plus connus sous le nom de pyralènes, sont des dérivés chimiques utilisés pendant des décennies dans l'industrie, et interdits depuis 1987. Mais ils sont très stables dans l'environnement : jus qu'à 2700 ans de demi-vie (même si deux demi-vies n'équivalent pas nécessairement à une vie complète). Il n'y a de risque potentiel qu'en cas de consommation réitérée de poissons contaminés.

JNDER

31 AOUT 2011